

DÉSIMPÉRMÉABILISATION
D'UNE PLACE

PLACE
DES PETITS ARBRES
D' HARCY

HARCY (ARDENNES)

512 habitants (2022), INSEE
19,15 km²

COMMENT

Surface du projet : 3900 m²

Année de démarrage des études : 2021

Année de livraison : 2022

Coût des travaux : 505 962 € HT

Ratio : 129,73€ HT/m²

Montant des aides : 231 101 €

dont : Agence de l'eau Rhin-Meuse : 80 895 €,

Région Grand-Est : 70 206 €

et DETR : 80 000 €

LES ACTEURS

Maître d'ouvrage (MO) : HARCY

Accompagnement, conseil et/ou Assistance à Maîtrise
d'Ouvrage (AMO) : PNR des Ardennes

Maître d'oeuvre (MOe) : Bureau d'études Urbanisme,
Environnement et VRD mandataire : Dumay

LE + PROJET

- Accompagnement pré-opérationnel du PNR

LES + PARCS

- Prise en compte du « déjà-là »

PRÉSENTATION DU PROJET



Le nivellement des espaces enherbés et la surélévation des cheminements permettent à la fois d'infiltrer les eaux pluviales et de traverser la place à pieds secs



Les végétaux choisis sont des plantes vivaces, supportant bien le manque d'eau. Les arbres et arbustes choisis sont destinés à apporter de l'ombrage sur la place

La place des petits arbres est au centre du village d'Harcy. Avant les travaux, elle se composait d'un vaste espace couvert de grave-laitier compacté : triste esplanade pour l'école et la salle des fêtes qu'elle borde. L'espace, offrant une belle perspective sur l'église accueillait régulièrement du stationnement et ponctuellement des manifestations. L'alignement d'arbres qui bordaient la place souffrait de dépérissement et nécessitait d'être supprimé.

La commune a décidé d'en faire une place exemplaire, en phase avec les défis climatiques et les ambitions d'amélioration du cadre de vie de la municipalité. Ainsi, l'ensemble de la surface a été traité en gestion intégrée des eaux pluviales. Les usages ont été conservés : rassemblements, ramassage scolaire, accès aux bâtiments publics. Une attention particulière a été portée à la végétalisation et à l'amélioration du confort des habitants.

MOT D'ÉLU

« Deux ans après la réalisation, l'avis des administrés et des visiteurs est unanimement favorable : les dimensions, les perspectives, et la mise en valeur des bâtiments sont remarquables. La jeune végétation laisse présager les zones ombragées.

Les zones piétonnes, de rassemblement public et d'activités ludiques ont donné entière satisfaction lors des manifestations et au quotidien pour les activités des écoles, de la salle des fêtes, du passage urbain et de l'église.

Les caractéristiques environnementales attendues sont au rendez-vous : le revêtement, nouveau dans le secteur, assure la perméabilité des trottoirs qui supportent bien les intempéries. Les noues remplissent leur rôle en cas de grosses pluies. »

RICHARD Joël
Maire de Harcy



LES CONTACTS DU PROJET

accueil@parc-naturel-ardennes.fr

